

LISTE DES CANDIDATS RETENUS
Procès-verbal de la délibération du comité de sélection
établissant la liste des candidats retenus par ordre de préférence
ENSA de Toulouse
 (joindre la liste d'émargement des membres du comité de sélection)

Corps de recrutement : Professeur (PR) Maître de conférences (MCF)

Champ disciplinaire : HCA

Rang	Civilité (M. / Mme)	NOM du candidat	Prénom du candidat
1	Mme.	MANSION	Nina
2	Mme.	GUILLERM	Élise
3	M.	BASTOEN	Julien
4	M.	MAURER	Pierre
5			
6			

Observations générales sur l'ensemble des candidatures :
 (Merci de respecter les principes d'impartialité de neutralité et d'indépendance du jury)

Le jury s'est réuni le 22 juin à 9h pour auditionner les candidats retenus sur le poste de maître de conférence HCA 2020-379281 pour l'ENSA de Toulouse via une visioconférence Zoom (en raison de la crise sanitaire du covid19). L'audition des candidats s'est terminée à 17h. S'en est suivie la délibération des membres du jury.

Au cours des auditions, le jury a relevé l'important engagement des candidats, largement impliqués dans les travaux pédagogiques et de recherche que chacun d'entre eux est actuellement en train de mener. La prise en compte du territoire toulousain a été soulignée à plusieurs reprises, ainsi que l'adaptabilité de ces candidats à pouvoir intégrer le poste toulousain.

Les approches pédagogiques présentées étaient généralement adaptées à la demande émise par l'ENSA de Toulouse ; les réponses des candidats ont démontré pour certains une appropriation précise du domaine de l'histoire culturelle et pour d'autres des éléments à faire murir par de plus amples réflexions.

Point de vigilance : « Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race » (Article 6 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires).

Le(a) président(e) du comité de sélection

NOM Prénom : RINGON Constance (vice-présidente du jury)

Date : 22/06/2020



Signature :